

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2024 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Stephen BONATO
- Eva BRUCATO
- Sylvain CLOCHARD
- Frédérique DUPERRET
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Martin BIDOU
- Natacha MAXIN
- Elise MIGNOT

Étaient excusé.e.s :

- Jérémy BRETA pouvoir à Stephen BONATO
- Alix MENARD
- Paul-Marie CLARET pouvoir à Sylvain CLOCHARD

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Virginie DEMARS
- Romane PÉRISSÉ

12 administrateur.ice.s sur 13 présent.e.s ou représenté.e.s.

1. Validation du compte-rendu de juin 2024

Le compte-rendu de la réunion de CA du 24 juin 2024 est validé à l'unanimité des présents et représentés.

En amont du point de l'été, il est annoncé une demi-journée organisée par la CST le 4 octobre autour de la projection. Une première partie sera consacrée à la projection laser, une deuxième aux écrans à gain, et une 3^e partie à la formation professionnelle. Cette dernière table-ronde est organisée en partenariat avec le Scare.

La CST et le Scare communiqueront sur cette journée.

2. Point estival

Un tour de table est effectué sur les résultats des cinémas de chacun pendant l'été.

La plupart déplorent la faiblesse des propositions Art & Essai qui ont eu pour conséquence un niveau d'entrées très faible. L'été a été déficitaire en chiffre d'affaires pour certains.

Les films qui ont permis de réaliser des entrées sont :

- les reprises et rétrospectives (Pagnol, Visconti, Delon)
- les films généralistes, qui n'étaient pas programmés avant (Monte-Christo, Vice-Versa, Un p'tit truc en plus).
- Des films exploités en avant-première (ce qui est déploré par d'autres salles qui les sortent en national ensuite)
- Le Roman de Jim puis Emilia Perez, ont marqué la reprise des sorties Art & Essai, seulement en fin d'été.

L'arrêt des séances de 22h et l'avancement des séances précédentes a été nécessaire pour certains, comme d'autres le pratiquaient déjà.

La question de l'augmentation des tarifs a été abordée. Elle a été parfaitement acceptée par le public des salles qui l'ont mise en place, en augmentant le chiffre d'affaires des cinémas. Des tarifs trop bas peuvent être désormais un frein dans l'accès aux copies.

La pertinence des programmes papier a été également soulevée : certains cinémas ont abandonné leur édition, en réduisant le programme à la grille sans perte de fréquentation.

L'augmentation des tarifs d'énergie reste un problème, les gains de chiffre d'affaires sont parfois engloutis par les dépenses d'énergie en augmentation.

Si la reprise des films des studios Ghibli a bien fonctionné, un constat est cependant dressé sur les baisses alarmantes de fréquentation des films Art & Essai jeune public.

Les salles généralistes de la petite et moyenne exploitation ont tiré leur épingle du jeu. La grande exploitation est le secteur le plus en recul.

Les circuits sont dans une situation financière alarmante, ce qui les conduit à rechercher les moyens de recouvrer la moindre somme. Des enquêtes ont par exemple été réalisées par un circuit sur l'utilisation des cartes illimitées chez les indépendants à qui le circuit a ensuite réclamé les remboursements de sommes correspondant à la garantie de trop nombreuses entrées réalisées sur quelques abonnements illimités.

3. Préparation AG et congrès

L'assemblée générale aura lieu mardi 24 septembre au CID de Deauville, salle Lexington, lors du Congrès de la FNCF.

Rapport d'activité

Stephen Bonato, Eva Brucato, Elise Mignot, Pascal Robin se proposent pour faire la lecture du rapport d'activité lors de l'Assemblée Générale.

Une réunion est planifiée dans l'après-midi pour relire les textes et un rendez-vous est pris la semaine suivante avec les lecteurs pour déterminer les parties lues par chacun afin qu'ils se l'approprient.

Rapport moral

Il sera finalisé dans le courant de la semaine prochaine.

Rapport financier

Le bilan comptable est prêt et présente un déficit de 53 000 euros. Le rapport financier sera finalisé la semaine suivante.

Comme l'année précédente, un verre sera organisé dans le bar « Les sales gosses ».

Les sujets potentiels de discussion avec les adhérents sont évoqués : la réforme de l'Art & Essai, son enveloppe globale, les clauses de revoyures après sa mise en place, l'accès aux copies, la mise en danger des dispositifs d'éducation à l'image. A ce sujet, le CNC a mandaté un nouvel opérateur, Deluxe, pour les envois dématérialisés des films des dispositifs. Les adhérents n'en ont pas tous connaissance et l'information pourra être communiquée à l'AG.

Il est également suggéré de rappeler aux adhérents que le Scare les accompagne en médiation et en CDAC / CNAC.

La hausse des coûts de l'énergie impacte toujours les salles, les situations de chacun.e pourraient être recueillies. Les freins aux inscriptions en formation peuvent être questionnés.

La question du lieu et de la date de l'Assemblée Générale se repose. Faut-il continuer à l'organiser à Deauville ou prévoir une date à Paris hors d'un événement existant ? Faut-il proposer au SDI et à DIRE un événement commun ? Un sondage pourrait être réalisé auprès des adhérents.

4. RV CNC

Plusieurs questions ont été à l'ordre du jour de la réunion du 17 juin, entre la direction du cinéma du CNC (Lionel Bertinet, Catherine Verliac, Corentin Bichet) et le SCARE (Christine Beauchemin-Flot, Stéphane Libs et Béatrice Boursier)

- La réforme Art et Essai. Le Scare a fait part de son avis sur les arbitrages retenus par le CNC, notamment de son regret relatif à la surpondération appliquée uniquement aux films à moins de 80 copies et Recherche et découverte.
- Le soutien automatique à l'exploitation : une demande du maintien de la prise en charge dans le cadre du soutien automatique des impressions de programmes a été réexprimée. Une suppression de prise en charge impacterait fortement les salles Art & Essai. Cette question est soumise au service juridique du CNC.
Les frais d'investissement et de rénovation correspondant à une quote-part de frais de co-propriété doivent être clairement notifiés.
Il est également demandé la prise en charge de l'ensemble des frais de formation professionnelle, et non seulement ceux liés à la cabine, au marketing digital et au VHSS. En effet, cette mesure est utile aux bénévoles qui peuvent être concernés, en tant que membre de bureau d'association, de formations ressources humaines ou pour d'autres compétences.
- Le Scare a également interrogé le CNC sur le soutien qu'il pouvait apporter aux différentes actions du SCARE : ateliers (aidés à hauteur de 25% seulement), portail et collecte. Une mauvaise compréhension des enjeux et du principe de la collecte mutualisée avait été faite. Une demande de mieux collaborer sur la partie remontée des événements du portail et le dossier Art & Essai a été exprimée, avec une fin de non-recevoir.

5. Fonds de soutien et subventions Art & Essai

Suite à la demande exprimée par le SCARE pour la prise en compte de l'édition des programmes, une réponse positive a été faite par le CNC début septembre.

Il s'agit d'une véritable victoire pour le SCARE, qui a soulevé le sujet, a interpellé le CNC et sensibilisé la FNCF.

Les subventions Art & Essai commencent seulement à être perçues par les salles. Les demandes prioritaires n'ont parfois pas été respectées.

Le CNC a annoncé un écrêtement de 4% cette année encore.

Au niveau de la mise en place de la réforme, les réunions qui devaient être organisées par le CNC n'ont toujours pas été mises en place :

- Définition plus précise des critères d'attribution des points par les commissions pour la partie sélective ;

- Nomination des nouveaux membres des commissions qui passent de 5 à 8.

Le SCARE a envoyé un mail au CNC copie FNCF et AFCAE pour les interroger à ce sujet.

L'envoi des dossiers de demande doit être organisé en octobre. Le Scare doit se renseigner sur les dates de dépôt prévues.

6. Médiation du cinéma : quels chiffres pour quelles études ?

Une réunion a été organisée, à la demande de la Médiateure, avec le Scare, pour envisager une recommandation sur la limitation du nombre de copies en zone concurrentielle, exigées par les distributeurs.

L'opportunité d'une demande de recommandation qui viserait à limiter le nombre de séances exigées par les distributeurs est discutée.

Les demandes de médiation n'aboutissent jamais à un déplacement de copies. Laurence Franceschini a expliqué lors du rendez-vous les difficultés juridiques à enjoindre une telle décision.

La tendance observée depuis plusieurs années d'exclure de facto les salles Art & essai (en réalité des grandes villes) du plan de sortie national sans tenir compte des situations particulières a été soulevée auprès de la Médiateure.

Une recommandation sur ce sujet serait bienvenue : « les critères d'attribution des copies ne doivent pas être définis par des critères nationaux et ne pas exclure les salles Art et Essai globalement. Il est indispensable de prendre en compte les situations particulières de chaque cinéma et les aspects locaux. Ces critères pourraient être listés, tels que le nombre d'écrans sur l'agglomération, le nombre d'habitants et de cinémas ou d'écrans par habitants, la situation des indépendants et leur concurrence ...

Un groupe de travail sur ces questions est créé. Stéphane Libs et Martin Bidou en feront partie.

La séance est levée à 14h